



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

zona

Question écrite n° 128906

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le traitement antiviral du zona, dont 270 000 personnes sont affectées chaque année en France. Cette maladie s'accompagne fréquemment de douleurs sévères, y compris après la crise, qui peuvent persister jusqu'à trois mois. Ces douleurs sont dues aux lésions nerveuses causées par le virus et ne répondent pas aux antalgiques habituels, étant traitées par certains anti-dépresseurs et anti-épileptiques, mais ces traitements ne sont efficaces que sur 50 % des patients. Un vaccin préventif contre le zona, qui existe aux États-unis depuis trois ans, vient de recevoir une autorisation de mise sur le marché européenne. Aussi, il lui demande de lui indiquer dans quel délai ce traitement sera disponible en France et de quelle prise en charge par la sécurité sociale il bénéficiera.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128906

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1515

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)